

# Agreste Champagne-Ardenne

## ARDENNES

### Les exploitations agricoles en 2007

Depuis le recensement agricole de 2000, le nombre d'exploitations professionnelles dans les Ardennes a diminué à un rythme de 1,8 % par an et atteint 2 385. Dans la région, seule la Marne compte plus d'exploitations professionnelles non viticoles. Les exploitations professionnelles ardennaises sont de taille relativement modeste, 127 ha, et se distinguent surtout par la plus faible surface par actif à temps plein (67 ha) que dans les autres départements de la région.

Le travail y est essentiellement familial avec 83 % des unités de travail annuel, même si la part de celui-ci est en diminution. En contrepartie, le travail réalisé par les saisonniers se développe. 5 300 personnes travaillent de manière permanente dans les exploitations agricoles, accomplissant l'équivalent du travail de 4 150 équivalents temps plein.

Les Ardennes restent un département d'élevage avec 38 % des exploitations spécialisées en élevage bovin et 21 % pratiquant l'élevage d'herbivores tout en produisant des grandes cultures. Cette importance de la pratique de l'élevage explique la surface utilisée par UTA plus faible que dans les autres départements.

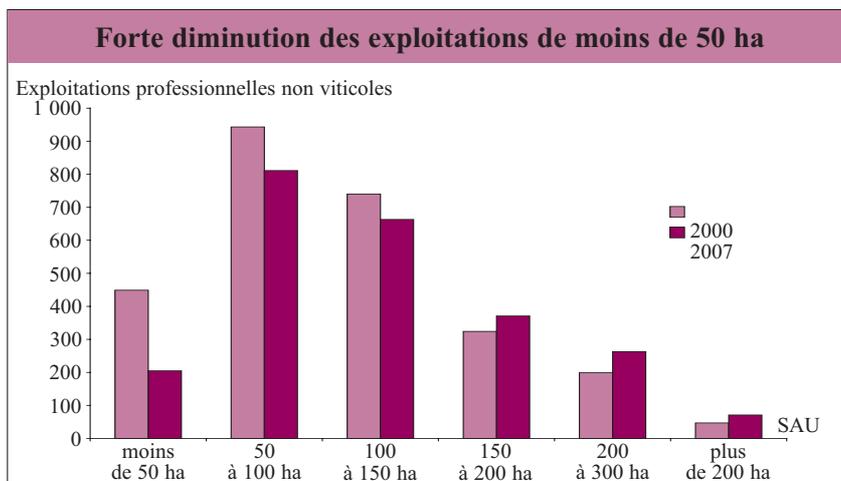
### L'agriculture ardennaise reste familiale

#### ■ Les plus petites exploitations de la région

En 2007, le département des Ardennes compte 2 385 exploitations professionnelles. Un peu plus de 300 exploitations ont disparu depuis le recensement agricole de 2000, soit un taux de disparition annuel de 1,8 %. Ce rythme est toutefois moins élevé que celui observé entre les recensements de 1988 et 2000 (- 3,2 %) et loin du taux moyen national actuel (- 2,8 %). La diminution des exploitations professionnelles est également plus faible dans les Ardennes que dans l'Aube et la Marne alors que la Haute-Marne présente un taux inférieur.

Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation professionnelle s'est accrue de 15 % pour attein-

dre 127 ha. Dans la région, ce sont les exploitations les plus petites en taille. Jusqu'à 150 ha, le nombre d'exploitations diminue dans toutes les classes de surface ; il augmente au-delà. En dessous de 50 ha, les exploitations sont peu nombreuses (8,5 % de l'ensemble) et n'occupent que 3 % de la surface agricole. Un tiers des exploitations professionnelles a une superficie comprise entre 50 et 100 ha et 28 % entre 100 et 150 ha, parts stables par rapport à 2000. Par contre, la part des exploitations de 150 à 200 ha (16 %) et celle de plus de 200 ha (14 %) augmentent. Celles-ci occupent respectivement 21 et 28 % de la SAU.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

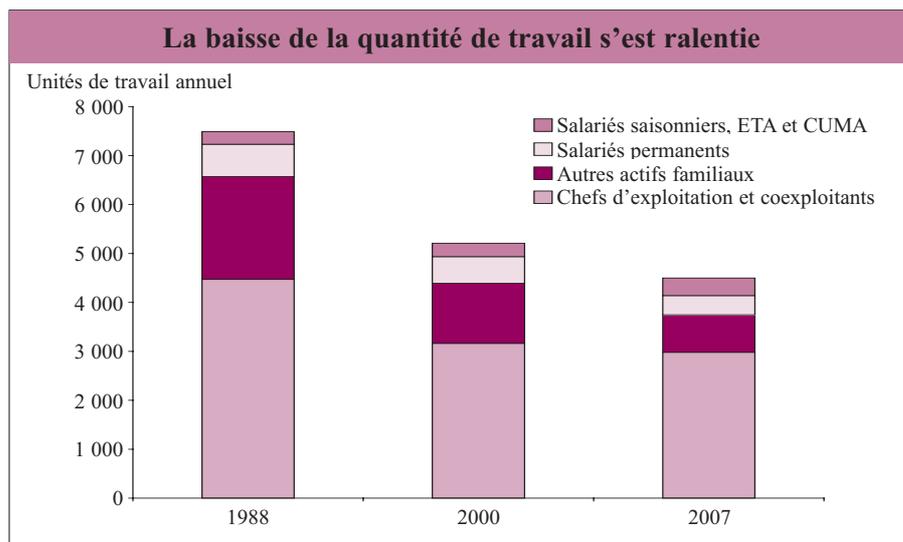


MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

## ■ 67 ha par actif à temps plein

L'accroissement progressif de la superficie des exploitations professionnelles s'accompagne d'une réduction de la quantité de travail réalisée dans celles-ci. Cette dernière a diminué de 11 % depuis 2000 alors qu'elle s'était réduite d'un tiers entre 1988 et 2000. Elle représente l'équivalent de 4 500 personnes travaillant à temps plein. Ainsi, la productivité du travail continue à s'accroître, mais dans une moindre mesure que lors de la décennie précédente. Le rythme annuel d'augmentation de la superficie exploitée par UTA est de 1,8 % entre 2000 et 2007 alors qu'il était de 3,3 % entre 1988 et 2000. La surface moyenne par UTA s'établit aujourd'hui à 67 ha. C'est la valeur la plus faible de la région, confirmant le maintien de structures de plus petite taille dans les Ardennes.

Le travail dans les exploitations professionnelles ardennaises est fourni par 4 830 actifs familiaux, dont 3 321 chefs d'exploitation et coexploitants, aidés de 472 salariés permanents et un peu plus de 2 000 salariés saisonniers. Ce sont surtout les conjoints non exploitants et les autres actifs familiaux qui participent moins aux travaux dans les exploitations : le travail apporté par ceux-ci diminue respectivement de 28 et 52 % alors que le travail fourni par les exploi-



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensements agricoles 1988 et 2000 (même échantillon)

tants ne diminue que de 6 %. Ceci s'explique notamment par l'essor des formes sociétaires qui permet aux actifs familiaux d'accéder au statut d'exploitant. En effet, si le nombre d'UTA des chefs d'exploitation diminue de 10 % entre 2000 et 2007, celui des coexploitants croît de 10 %.

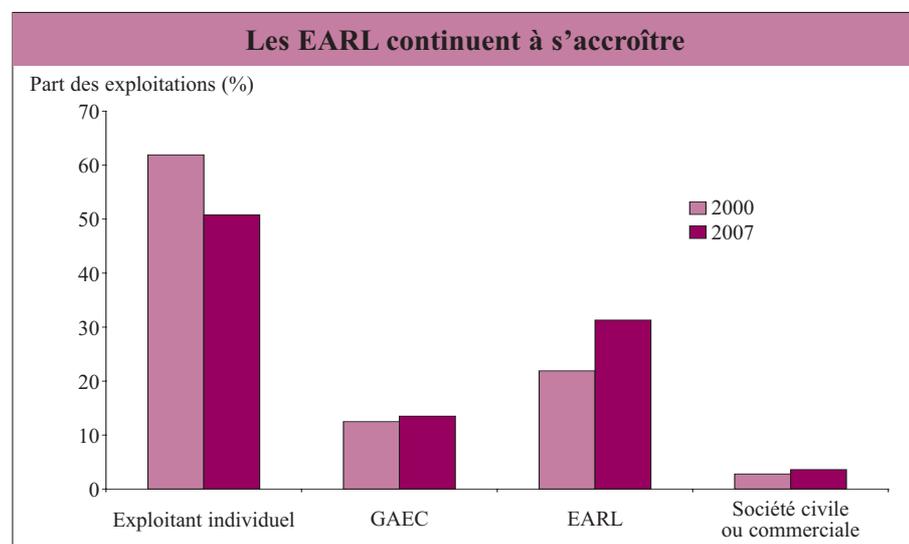
La diminution du travail familial se traduit par une réduction de la part de celui-ci de 4 points. La part du travail réalisé par les salariés et les ETA et CUMA passe de 13 % en 2000 à 17 % en 2007. C'est surtout le travail fourni par la

main-d'oeuvre saisonnière qui s'accroît, avec 120 UTA de plus, ainsi que dans une moindre mesure celui apporté par les entreprises de travaux agricoles et les CUMA. Le travail réalisé par les salariés permanents diminue quant à lui autant que la quantité de travail totale. Plus de 15 % des exploitations professionnelles emploient des salariés permanents en 2007, la plupart des exploitations ayant un seul salarié. Près d'une exploitation sur deux (contre 38 % en 2000) a recours au travail saisonnier, avec en moyenne 60 jours de travail par exploitation.

## ■ Une exploitation professionnelle sur deux est individuelle

La part des exploitations individuelles a perdu plus de 10 points entre 2000 et 2007. En 2007, une exploitation professionnelle sur deux a le statut d'indivi-

duelle, valeur la plus élevée au niveau régional. Ces exploitations n'utilisent que 35 % de la SAU et 41 % des UTA et restent de taille relativement modeste :



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

88 ha et 1,5 UTA par exploitation. La régression des exploitations individuelles se fait au bénéfice des formes sociétaires, en particulier des EARL. Leur part s'accroît de 10 points depuis 2000 pour atteindre 32 % en 2007. Elles exploitent 36 % de la SAU des exploitations professionnelles et leur surface moyenne est de 144 ha pour 1,9 UTA. Le succès des EARL s'explique notamment par l'opportunité qu'elles offrent de dissocier patrimoine professionnel et familial, tout en permettant aux conjoints d'être les seuls associés de la structure. Le nombre de GAEC est quasiment stable, leur part s'accroît d'un point pour atteindre 13,5 %. Ce sont des structures de grande taille, aussi bien en surface avec 217 ha qu'en main-d'oeuvre (3 UTA). Les sociétés civiles et commerciales s'accroissent également légèrement mais elles ne représentent que 3,5 % des exploitations professionnelles.

## ■ Deux exploitations sur cinq spécialisées en élevage bovin

Même si la part des exploitations professionnelles spécialisées en élevage bovin diminue, celles-ci restent, avec 38 % des exploitations, les plus représentées. Parmi celles-ci, la part des exploitations spécialisées en élevage laitier perd 2 points et celles combinant le lait et la viande 3 points. Par contre, la part des exploitations spécialisées en bovins viande gagne 2 points. Ces dernières sont des exploitations de surface relativement modeste (94 ha) et surtout utilisant peu de main-d'oeuvre (1,3 UTA). Les exploitations spécialisées en lait ont une taille similaire mais emploient en moyenne 2,0 UTA. Les exploitations alliant le lait et la viande sont plus grandes que la moyenne, en taille (148 ha) mais surtout en main-d'oeuvre avec 2,3 UTA.

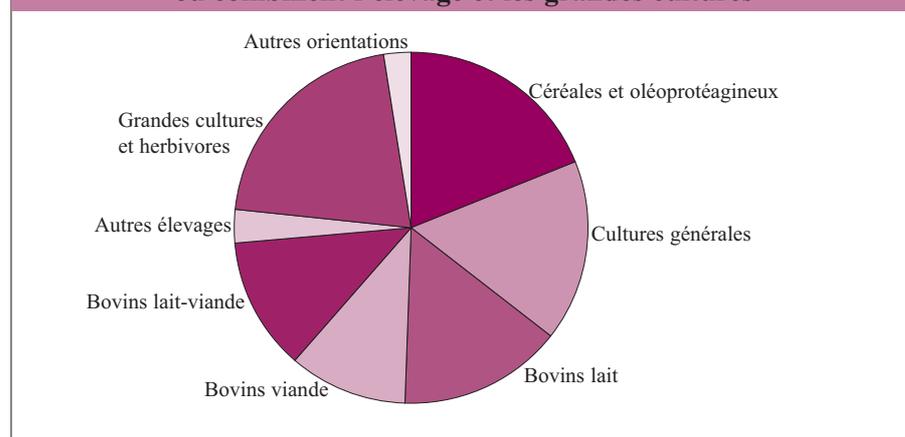
Le nombre d'exploitations professionnelles orientées principalement vers les grandes cultures continue à progresser régulièrement : 19 % des exploitations sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et 17 % en cultures générales contre 34 % pour ces deux spécialisations en 2000. Avec 134 ha pour les céréales et oléoprotéagineux et 143 ha

pour les cultures générales, leur superficie est à peine plus élevée que la moyenne des exploitations professionnelles. Elle a peu évolué depuis 2000, contrairement aux exploitations bovines qui ont vu leur surface s'accroître nettement, notamment pour les exploitations associant le lait et la viande.

Les exploitations combinant cultures et élevage ont bien résisté. La part des exploitations spécialisées en grandes

cultures et herbivores a progressé d'1,5 point depuis 2000, résultant notamment du passage des orientations bovines vers cette spécialisation. En 2007, 21 % des exploitations sont spécialisées dans cette orientation. Ce sont les plus grandes exploitations en terme de superficie. Elles se sont en effet agrandies de 30 ha en moyenne depuis 2000. Elles occupent également une main-d'oeuvre importante, 2 UTA en moyenne.

### 6 exploitations sur 10 sont spécialisées en élevage ou combinent l'élevage et les grandes cultures



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

## ■ Une femme sur dix dirige une exploitation

Un exploitant sur cinq est une femme dans les Ardennes. Ce chiffre est cependant plus faible pour la quantité de travail réalisée par celles-ci (15 %), les femmes travaillant plus souvent que les hommes à temps partiel. Par contre, elles sont seulement 11 % à diriger une exploitation agricole. Le constat est nuancé selon l'âge. Jusqu'à 55 ans, moins d'une exploitation sur dix est dirigée par une femme mais la part de celles-ci augmente au delà de 55 ans pour atteindre la moitié des chefs au delà de 65 ans. C'est souvent au départ en retraite de leur mari que les femmes deviennent chefs d'exploitation, de manière à prolonger l'activité de la ferme pendant quelques années.

Les femmes sont également largement minoritaires parmi les salariés permanents, 9 %, valeur plus faible qu'au niveau régional (12 %). Elles sont par contre très nombreuses parmi les actifs familiaux non exploitants : elles représentent 64 % d'entre eux et contribuent pour 59 % au travail réalisé par cette catégorie d'actifs.

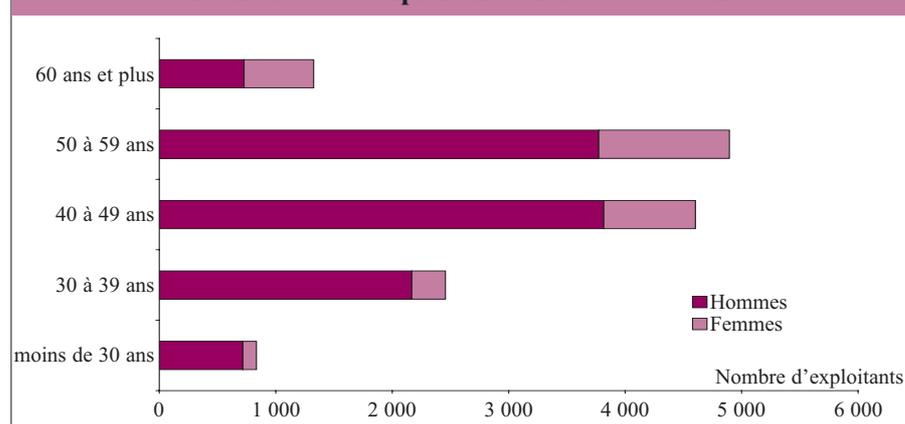
## ■ Les exploitants vieillissent

L'âge moyen des exploitants s'est accru depuis le recensement de 2000. Jusqu'à 45 ans ils sont, proportionnellement et en nombre, moins nombreux qu'en 2000. Au delà, leur part s'accroît mais ce sont surtout les exploitants de plus de 55 ans qui augmentent en nombre. En 2007, ils représentent 27 % des exploitants contre 17 % en 2000. Cette situation est préoccupante car seulement 28 % des

exploitants de plus de 50 ans déclarent connaître leur successeur.

Les jeunes exploitants, moins de 35 ans, ne représentent que 14 % de l'ensemble. En 2000, ils étaient 19 %. Moins nombreux à s'installer, les jeunes agriculteurs ont également tendance à retarder leur arrivée sur l'exploitation après, pour certains, une expérience professionnelle préalable.

### Deux tiers des exploitants entre 40 et 60 ans



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

## Les chiffres clés du département des Ardennes

	Ensemble des exploitations	Exploitations professionnelles
Nombre d'exploitations	3 178	2 384
UTA <sup>1</sup> totales	4 805	4 499
SAU moyenne par exploitation (ha)	99	127
UTA moyenne par exploitation	1,5	1,9
SAU moyenne par UTA (ha)	66	67
MBS <sup>2</sup> moyenne par exploitation (UDE)	70	90

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

<sup>1</sup> Unité de travail annuel (UTA)

<sup>2</sup> Marne brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

### Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 733 exploitations dans les Ardennes. Celles d'entre elles qui auront poursuivi leur activité seront interrogées, comme l'ensemble des exploitations actives, dans le cadre du recensement agricole de 2010. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles. Les exploitations non professionnelles en sont donc exclues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peut représentative de la population habituellement suivie par les organisations

professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 hectares de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

### Définitions

**Les actifs agricoles** sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

**Les actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

**Les salariés permanents** effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

**Les salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

**Unité de travail annuel (UTA)** : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

**Orientation technico-économique (OTEX)** : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

**Dimension économique** : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne, n° 8 - septembre 2008 et pour les départements : Aube n° 11, Marne, n° 12, Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Agreste Champagne-Ardenne n° 10 - Septembre 2008



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information Statistique et  
Economique  
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes  
51037 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
E-mail : [srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr)

Directeur de publication : J-P Alloy  
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen  
Rédaction : O. Colin-Schoellen  
Composition : M. Lallement  
Impression : Imprimerie LEDUCQ  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891  
Prix : 2,50 euros

# Agreste Champagne-Ardenne

## AUBE

### Les exploitations agricoles en 2007

L'enquête sur la structure des exploitations réalisée à l'automne 2007 dénombre dans le département de l'Aube 2 330 exploitations professionnelles non viticoles. Depuis le dernier recensement de 2000, 440 exploitations ont disparu, soit une diminution de 16 %. Dans le même temps, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants a diminué de 11 %.

Les exploitations se concentrent et cultivent en moyenne 143 ha, soit 16 ha de plus qu'en 2000. Une forme sociétaire, l'EARL, poursuit son développement au détriment des exploitations individuelles.

Même si l'emploi total a perdu plus de 750 équivalents temps plein depuis 2000, il représente encore 3 960 unités de travail annuel. Un cinquième du travail réalisé dans les exploitations est effectué par des salariés, avec un recours de plus en plus important à des travailleurs saisonniers.

Avec 85 % de SAU des exploitations professionnelles non viticoles cultivée en grandes cultures, l'agriculture de l'Aube maintient sa principale orientation technico-économique.

## Travail et foncier : toujours plus de concentration dans l'Aube

### ■ La surface moyenne des exploitations s'accroît de 13 %

En 2007, le département de l'Aube compte 2 330 exploitations professionnelles non viticoles, soit 440 exploitations de moins qu'au dernier recensement de 2000. Cette diminution représente près de 16 %, alors que le niveau régional connaît une baisse de 12,5 %.

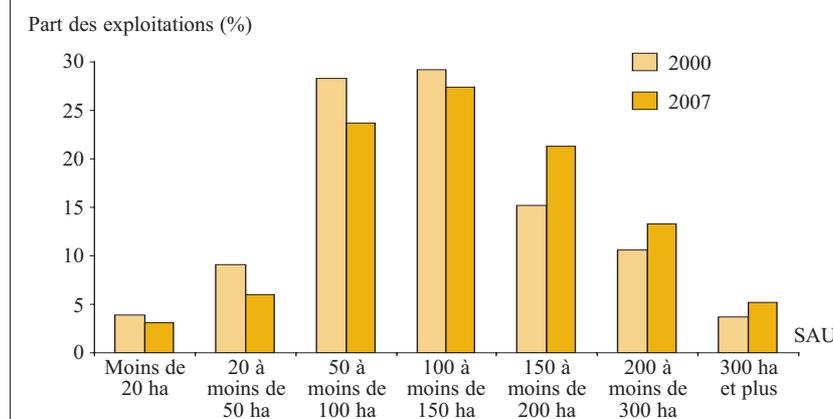
Parallèlement, la surface moyenne des exploitations enregistre une hausse de 13 %, pour atteindre 143 ha. En 2007, 40 % des exploitations ont une superficie de plus de 150 ha et exploitent 61 % de la SAU. Cette part n'était que de 30 % en 2000. Les exploitations dont la superficie est comprise entre 150 et 200 ha et les exploitations de plus de 300 ha se sont le plus développées, avec une hausse de 18 % dans les deux cas. Un

tiers des exploitations auboises cultivent cependant moins de 100 ha et 60 % d'entre elles ont une surface inférieure à 150 ha.

En 2007, 85 % de la surface agricole est exploitée par les exploitations céréalières et de grandes cultures. La répartition des orientations technico-économiques des exploitations varie peu depuis 2000.

La mise en valeur des terres dans l'Aube se fait en majorité par location auprès de tiers. Elle concerne 62 % de la SAU des exploitations non viticoles. La part de SAU restante est exploitée en faire valoir direct et en location auprès des associés, avec une valeur un peu plus importante qu'en

### Nette progression de la part des exploitations de plus de 150 ha



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

Champagne-Ardenne où ce taux atteint 31 %.

La dimension économique des exploitations professionnelles non viticoles, calculée à partir de leur marge brute standard (MBS), a augmenté de 12 unités

depuis 2000. Elle atteint 118 unités de dimension européenne (UDE), soit 157 ha équivalent blé, ce qui place le département au deuxième rang de la région après la Marne (127 UDE par exploitation), mais légèrement au-dessus de la moyenne régionale établie à

113 UDE. Près de la moitié des exploitations de l'Aube ont une dimension économique de plus de 100 UDE. Elles concentrent 72 % de la MBS des exploitations professionnelles non viticoles. Le quart supérieur contribue pour 45 % à la MBS du département.

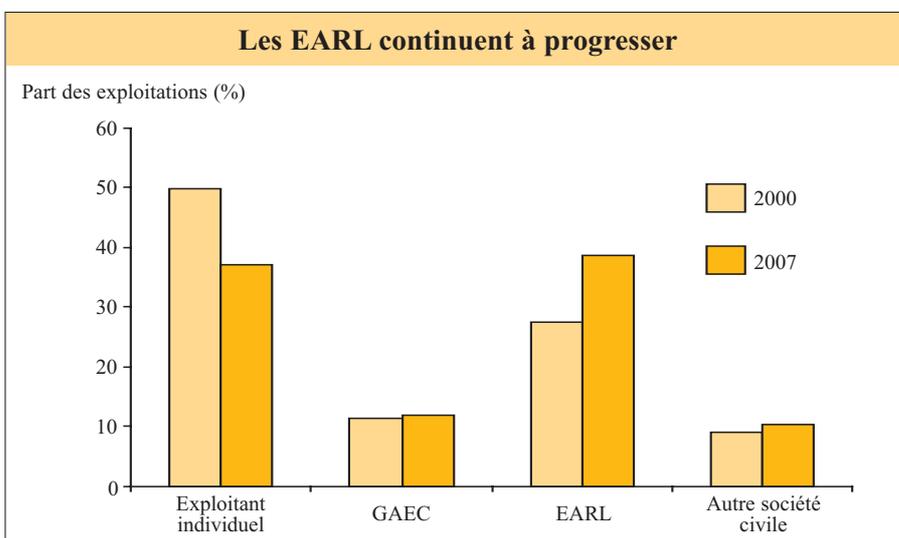
## 40 % de la SAU mise en valeur par les EARL

La part des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) progresse de 11 % depuis 2000, pour représenter 39 % des exploitations professionnelles non viticoles en 2007. Elles exploitent 40 % de la SAU, soit 10 points de plus qu'en 2000.

Dans le même temps, le statut d'exploitation individuelle diminue dans des proportions équivalentes. 37 % des exploitations ont ce statut à ce jour. Elles étaient encore une sur deux en 2000. Elles n'exploitent plus en 2007 qu'un quart de la SAU.

Les autres statuts, groupement agricole d'exploitation en commun (12 % des exploitations professionnelles non viticoles) et société civile (11 %), ne connaissent pas d'évolution importante depuis 2000. Ils exploitent respectivement 18 % et 15 % de la SAU.

Les GAEC et les sociétés civiles cultivent en moyenne un peu plus de 200 ha



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

et emploient respectivement 2,4 et 2,5 UTA. Les EARL ont une superficie de l'ordre de 150 ha et occupent 1,7 UTA. Pour ces 3 formes de société, 1 UTA

valorise 87 à 88 ha. C'est un peu plus que les exploitations individuelles (1,3 UTA) qui n'exploitent que 78 ha par UTA.

## Un repreneur connu pour seulement un tiers des exploitants de plus de 50 ans

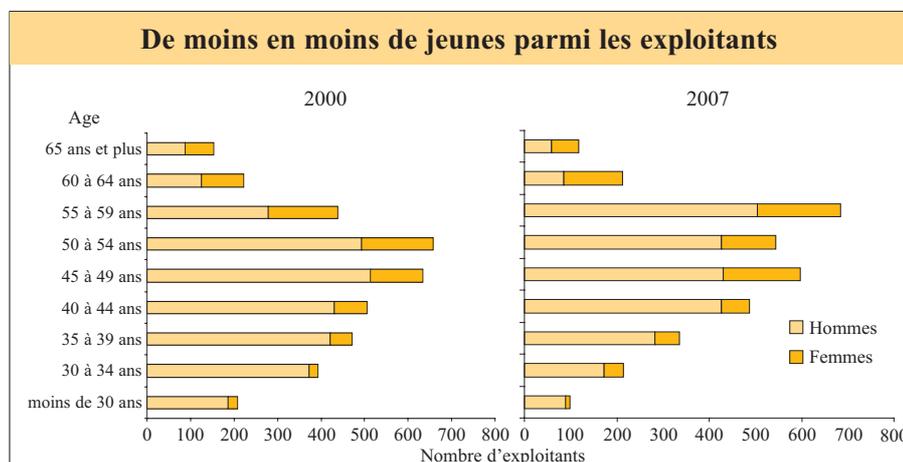
Depuis 2000, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants a diminué de plus de 10 %, avec 15 % d'hommes en moins. En revanche, le nombre de femmes a augmenté de 5 %. Des disparitions supplémentaires sont à prévoir

dans les années à venir, avec un vieillissement des exploitants et coexploitants. A ce jour, plus de trois quarts des hommes ont plus de 40 ans. Les moins de 35 ans ne représentent plus que 10 % de la population masculine. Ce phénomène

est encore plus marqué pour les exploitantes et co-exploitantes, 80 % d'entre elles ayant plus de 45 ans.

L'âge moyen des hommes, 47 ans et demi, a augmenté de près de 2 ans depuis 2000, tandis que les femmes ont en moyenne 52 ans et 2 mois, soit 2 mois de plus qu'en 2000. Les agriculteurs de l'Aube sont un peu plus âgés que la moyenne régionale, affichant 46 ans 8 mois pour les hommes et 51 ans 9 mois pour les femmes.

La succession des exploitants ou coexploitants de plus de 50 ans est prévue pour une exploitation sur trois seulement. Ce sont donc près de 1 100 exploitants qui cesseront leur activité dans les 10 prochaines années sans repreneur connu à ce jour. Cette tendance est la même qu'au niveau régional, avec deux départements encore plus touchés : dans les Ardennes et la Haute-Marne près de trois exploitations sur quatre n'ont pas identifié de repreneurs.



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

## 40 % des exploitations font appel à des salariés saisonniers

La quantité de travail réalisé dans les exploitations professionnelles non viticoles, mesurée en unité de travail annuel, a diminué autant que le nombre d'exploitations, soit - 16 % depuis 2000. Elle atteint aujourd'hui 3 960 équivalents temps plein. Une personne à temps plein exploite aujourd'hui 84 ha, alors que la surface moyenne mise en valeur par une unité de travail annuel (UTA) en 2000 était de 74 ha. La productivité du travail s'est donc encore améliorée ces dernières années.

Le travail salarié en agriculture représente un cinquième du travail réalisé dans les exploitations. Le recours aux salariés saisonniers est en pleine expansion. Alors que 22 % des exploitations faisaient appel à des travailleurs saisonniers en 2000, ce sont 40 % d'entre elles qui l'ont fait en 2007. Près de 3 800 saisonniers ont effectué en moyenne plus de 18 jours de travail chacun.

Le nombre de salariés permanents a peu évolué et se situe à 625. Toutefois, compte tenu de la baisse du nombre d'exploitations, 18 % d'entre elles emploient en 2007 au moins un salarié permanent, contre 14 % en 2000. Les 428 exploitations qui ont des salariés permanents en ont en moyenne 1,5 par exploitation.

La population familiale travaillant sur l'exploitation est constituée à 80 % par les chefs d'exploitation et les coexploitants. Ceux-ci fournissent d'ailleurs 90 % des UTA familiales.

46 % des conjoints non coexploitants ont une activité sur les exploitations

agricoles. Parmi les conjoints actifs sur l'exploitation, les conjoints non coexploitants constituent 12 % de la population familiale et exercent pour 60 % d'entre eux une activité de moins d'un quart de temps. Ils contribuent pour 5 % au travail réalisé par la population familiale.

Avec moins de 5 % de l'effectif des membres de la famille travaillant sur l'exploitation, les conjoints collaborateurs sont peu représentés et travaillent peu (moins d'un quart de temps pour 80 % d'entre eux).

Les autres membres de la famille ne sont pas plus nombreux mais travaillent pour moitié à plus de trois quarts de temps.

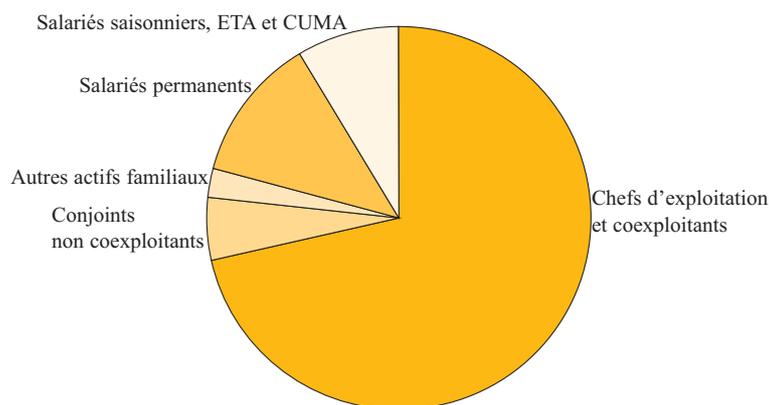
La part de travail fourni par les femmes

en agriculture n'évolue pas. Elle représente 21 % des UTA. Le taux d'activité des femmes actives en agriculture reste proche de 50 % (0,5 UTA par femme). Elles sont par contre aujourd'hui plus nombreuses à exercer une activité de chefs d'exploitation ou de coexploitantes : c'est le cas de 55 % d'entre elles au lieu de 47 % en 2000. Avec plus de 800 femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes, plus d'un chef d'exploitation ou coexploitant sur quatre est en 2007 une femme. C'est plus qu'en 2000, où elles étaient une sur cinq.

Les femmes salariées sont moins nombreuses. Moins d'un salarié permanent sur dix est une femme en 2007 mais elles fournissent 11 % des UTA des salariés.

### La population familiale fournit 80 % du travail

Quantité de travail (UTA) dans les exploitations agricoles professionnelles



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

### Amélioration du niveau de formation initiale agricole

Les chefs d'exploitation et coexploitants n'ayant reçu aucune formation initiale agricole ne sont plus que 23 %, soit 10 points de moins qu'en 2000. Parallèlement, le niveau de formation s'accroît avec 76 % de chefs d'exploitation ayant une formation agricole de niveau secondaire ou supérieur.

Le niveau de formation des conjoints non coexploitants a peu évolué depuis 2000, 73 % d'entre eux n'ont toujours aucune formation agricole initiale.

### Traitements phytosanitaires : du matériel récent et peu de prestations extérieures

La réalisation des traitements phytosanitaires est confiée dans 10 % des cas à un prestataire extérieur à l'exploitation (ETA, CUMA...). C'est le département qui affiche le plus faible taux de la région, avec une intervention de pulvérisateurs extérieurs à hauteur de 15 à 18 % dans les autres départements.

Dans l'Aube, cette tâche est donc majoritairement réalisée par les exploitants,

qui possèdent en grande partie des pulvérisateurs acquis à titre individuel. 5 % seulement du parc est en copropriété. Dans ce cas, le matériel est plus récent, trois quarts des machines ont moins de 10 ans, alors que 47 % seulement des pulvérisateurs en propriété ont moins de 10 ans. L'acquisition de matériel en copropriété en facilite le renouvellement.

## Les chiffres clés du département de l'Aube

	Ensemble des exploitations	Exploitations professionnelles	Exploitations professionnelles non viticoles
Nombre d'exploitations	5 189	3 662	2 328
UTA <sup>1</sup> totales	9 052	8 390	3 960
SAU moyenne par exploitation (ha)	71	94	143
UTA moyenne par exploitation	1,7	2,3	1,7
SAU moyenne par UTA (ha)	41	41	84
MBS <sup>2</sup> moyenne par exploitation (UDE)	106	142	118

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

<sup>1</sup> Unité de travail annuel (UTA)

<sup>2</sup> Marge brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

### Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 799 exploitations dans l'Aube.

Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif.

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Les exploitations qui tirent plus des deux-tiers de leur marge brute standard de la viticulture en sont donc exclues. Elles feront l'objet d'une publication ultérieure. De même les exploitations non professionnelles n'ont pas été retenues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peu représentative de la population habituellement

suivie par les organisations professionnelles agricoles.

■ L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches...).

■ L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 hectares de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

### Définitions

**Les actifs agricoles** sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

**Les actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

**Les salariés permanents** effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

**Les salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

**Unité de travail annuel (UTA)** : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

**Orientation technico-économique (OTEX)** : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standards (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

**Dimension économique** : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne, n° 8 - septembre 2008 et pour les départements des Ardennes n° 10, de la Marne n° 12, de la Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Agreste Champagne-Ardenne n° 11 - Septembre 2008



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information Statistique et  
Economique  
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes  
51037 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
E-mail : [srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr)

Directeur de publication : J-P Alloy  
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen  
Rédaction : G. Boude  
Composition : M. Lallement  
Impression : Imprimerie LEDUCQ  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891  
Prix : 2,50 euros